

Séance extraordinaire du 25 mars 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre à quatorze heures trente, à la salle du comité, à l'hôtel de ville, située au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers (partiellement), Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut (partiellement), directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie (partiellement), Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2024-02-81

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 25 mars 2024.

Le membre du comité exécutif Isabelle Demers prend son siège.

CE-2024-02-82

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2024.

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 19 mars 2024.

CE-2024-02-83

Adoption du Projet de règlement RV-2024-34-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait de classes d'usages autorisées dans des zones du Vieux-Lévis, secteur Lévis) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite

[Document d'aide à la décision : URBA-SAT-2024-059](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement RV-2024-34-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-059.

Ce règlement a pour objet :

- de supprimer le groupe d'usages P1, service communautaire de proximité, des zones M2141, M2171, M2174, M2177, M2185, M2188, M2905 et M2906;
- d'autoriser les classes d'usages P104, religion (couvent, monastère, presbytère, église, temple, synagogue), P107, bibliothèque, ludothèque ou joujouthèque, et P108, musée, centre d'art, centre culturel, dans les zones M2141, M2171, M2174, M2177, M2185, M2188, M2905 et M2906, et

d'y prévoir les spécifications afférentes.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

CE-2024-02-84

Nomination d'un directeur général adjoint – développement durable par intérim, d'un directeur de l'environnement par intérim et d'un directeur du transport et de la mobilité durable par intérim

Document d'aide à la décision : [GCH-2024-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les nominations des personnes suivantes aux postes indiqués, et ce, jusqu'au comblement de ces postes, comme suit :

- David Boudreault à titre de directeur général adjoint - développement durable par intérim;
- Christian Paré à titre de directeur de l'environnement par intérim;
- Pierre-Luc Therrien à titre de directeur du transport et de la mobilité durable par intérim.

CE-2024-02-85

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 12.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif